

## AVIS PUBLIC



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE

# Le Plan de transport de Montréal

La commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures, ainsi que la commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif tiendront des assemblées de consultation publique sur le Plan de transport de Montréal.

Chacune des commissions prévoit tenir trois assemblées publiques : la première pour présenter le Plan de transport, la deuxième pour recevoir les mémoires et la troisième pour adopter les recommandations qui seront, par la suite, adressées respectivement au conseil d'agglomération et au conseil municipal.

### Dates

Commission du conseil d'agglomération

- 11 juin à 19 h : présentation du Plan de transport de Montréal
- 29 août à 19 h : réception des mémoires
- 19 septembre à 19 h : adoption des recommandations

Commission du conseil municipal

- 20 juin à 19 h : présentation du Plan de transport de Montréal
- 22 août à 19 h : réception des mémoires
- 19 septembre à 20 h : adoption des recommandations

### Endroit

Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est  
Métro Champ-de-Mars [stcum.qc.ca](http://stcum.qc.ca)

### Personnes à mobilité réduite

Accès par la porte du côté ouest (place Vauquelin)

Les citoyens et les organismes sont invités à participer à la consultation publique sur le Plan de transport de Montréal intitulé *Réinventer Montréal*, qui vient d'être dévoilé. Le plan invite à repenser le transport à Montréal en donnant priorité aux transports collectifs et actifs, dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, la Ville propose 21 chantiers parmi lesquels on retrouve notamment : l'implantation d'un réseau de tramways, l'aménagement de 400 km de pistes cyclables, la mise en œuvre de la *Charte du piéton* et plusieurs mesures visant l'amélioration des services de transport en commun. Entre autres sources de financement, Montréal envisage la possibilité d'instaurer un système de péage.

Les deux commissions mandatées respectivement par le conseil d'agglomération et le conseil municipal souhaitent faire connaître le Plan de transport de Montréal et entendre les différents points de vue sur le sujet.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Le document de consultation sur le Plan de transport de Montréal, *Réinventer Montréal*, est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur Internet à l'adresse :

[ville.montreal.qc.ca/plandettransport](http://ville.montreal.qc.ca/plandettransport)

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Renseignements : Direction du greffe  
Division du soutien aux comités et commissions du conseil  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal, Qc H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872 -3770  
Télécopieur : 514 872-9964  
[ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)

---

*La Presse et The Gazette*

**Date de parution : le lundi 28 mai 2007**

**Date de tombée : le jeudi 24 mai 2007**